



Fin de contrat cdd + avenant

Par **TOTO64**, le **09/02/2009** à **15:08**

Bonjour,

Un salarié avait un contrat CDD qui prenait fin au 31 décembre 08. Il a été établi un avenant jusqu'au 31 janvier. Une inattention de notre part a fait que nous ne nous sommes pas aperçus que l'avenant n'était pas signé par le salarié. Que doit on faire s'il réclame un CDI
Merci